

COMPTE-RENDU

Comité d'opportunité du GAL Sud Gironde

Mardi 9 septembre au Pian-sur-Garonne (33)

Ordre du jour

Accueil, introduction, vérification des modalités

1. Présentation à l'opportunité de 3 projets candidats :

- Développement des mobilités sur le secteur gare de Cérons – Communauté de Communes Convergence Garonne (FA6)
- Création d'une dynamique de covoiturage sur le territoire – Syndicat Sud Gironde Mobilités (FA6)
- Aire de services accueil vélotouristes – Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde (FA6)

2. Propositions d'outils et de solutions pour améliorer le pilotage de la maquette budgétaire et échanges

- Proposition des scénarios de transfert d'enveloppes

3. Points divers et calendrier prévisionnel



Liste de présence

| Comité du 9 septembre 2025 - Présence & voix délibérative GAL SUD GIRONDE 18h | | | | | | | | |
|--|--|-------------------------------|-----------|---------|-------------------|----------------|--|--|
| NOM Prénom | Structure représenté | Collège | T/S | Voix dé | 09/09/2025 | Voix délibérat | | |
| CORRIOLS Philippe | Cdc Réolais en Sud Gironde | Public | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| MOUTIER Philippe | Cdc Réolais en Sud Gironde | Public | Suppléant | | Présent | 0 | | |
| MARTY Bruno | Cdc Réolais en Sud Gironde | Public | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| CAMON-GOLYA Philippe | Cdc Réolais en Sud Gironde | Public | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| CLAVIER Dominique | Cdc Convergence Garonne | Public | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| JOINEAU Vincent | Cdc Convergence Garonne | Public | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| MATEILLE Bernard | Cdc Convergence Garonne | Public | Titulaire | 1 | Absent | 0 | | |
| DREAU Bernard | Cdc Convergence Garonne | Public | Suppléant | | Présent | 1 | | |
| LAULAN Didier | Cdc Sud Gironde | Public | Titulaire | | Absent | | | |
| GERBEAU Cédric | Cdc Sud Gironde | Public | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| BERNADET Alain | Cdc Sud Gironde | Public | Titulaire | | Excusé | | | |
| LATAPY Christopher | Cdc Sud Gironde | Public | Suppléant | | Excusé | 0 | | |
| BARREYRE Danielle | Cdc Bazadais | Public | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| VIGNE Nicole | Cdc Bazadais | Public | Suppléant | | Absent | | | |
| FRANCELIN Martine | Cdc Bazadais | Public | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| DUPIOL-TACH Françoise | Cdc Bazadais | Public | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| GILLE Hervé | Conseil Départemental | Public | Titulaire | | Excusé | 0 | | |
| DEXPERT Isabelle | Conseil Départemental | Public | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| YAILLIER Raymond | Office de Tourisme Réolais | Privé - Tourisme | Titulaire | 1 | Absent | | | |
| DUSSILLOLS Francis | Office de Tourisme Réolais | Privé - Tourisme | Suppléant | | Présent | 1 | | |
| E SABRAN PONTEVES Lou | Château Rogard | Privé - Tourisme | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| PERROMAT Caroline | Château de Cérons | Privé - Tourisme | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| DEHEAULME Isabelle | SIFHEM | Privé - Environnement | Titulaire | | Présent | 1 | | |
| ROES Michaël | Toopi Organics | Privé - Environnement | Suppléant | 1 | Absent | 0 | | |
| MOMIER Alice | L'Auringlet | Privé - Environnement | Titulaire | | Présent | 1 | | |
| PLANTY Xavier | Association Carbouey | Privé - Environnement | Suppléant | | Excusé | 0 | | |
| BENTEJAC Kévin | GE APA Santé nutrition | Privé - Santé territoriale | Titulaire | 1 | Absent | 0 | | |
| HEBERT Corinne | Citoyenne | Privé - Santé territoriale | Suppléant | | Présent | 1 | | |
| SEQUIER Patrick | Mission Locale Sud Gironde | Privé - Saté territoriale | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| PICHEYIN Bernard | Citoyen | Privé - Saté territoriale | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| ROUSSEAU Alexa | CCI Bordeaux Gironde | Privé - Economie territoriale | Titulaire | | Absent | 0 | | |
| GALANDRIN Alexandre | Cabinet G4 Ingénierie | Privé - Economie territoriale | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| LAPORTE Nathalie | CMA Gironde | Privé - Economie territoriale | Titulaire | 1 | Absent | 0 | | |
| BAUD GOUS Béatrice | CMA Gironde | Privé - Economie territoriale | Suppléant | | Présent | 1 | | |
| BIREAUD Nathalie | Centre formation | Privé - ESS | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| BOSREDON Clément | Cap solidaire | Privé - ESS | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| TROQUART Anne | Recyclerie du Bazadais | Privé - ESS | Titulaire | 1 | Présent | 1 | | |
| MANDRET-DEGEILH Antoine | Co-Actions | Privé - ESS | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| ARDURATS Virginie | CCI Bordeaux Gironde | Privé - Réseau d'acteurs | Titulaire | | Absent | 0 | | |
| FAZEMBAT Elodie | Club d'entreprises du Réolais | Privé - Réseau d'acteurs | Suppléant | | Absent | 0 | | |
| BIROT Guillaume | Union des Commerçants et Artisans de Cadillac Béquey | Privé - Réseau d'acteurs | Titulaire | 1 | Absent | 0 | | |
| TRISTANT Sophie | Club d'entreprises des Deux Rives | Privé - Réseau d'acteurs | Suppléant | | Présent | 1 | | |
| | | | | 16 | Voix délibérative | 16 | | |
| | | | | | dont privées | 10 | | |
| | | | | | Double quorum | Validé | | |

Vérification du double quorum

| Membres du GAL présents (titulaires & suppléants) | Binômes avec voix délibérative présents | Double quorum |
|---|--|---|
| 17/42 dont collège public : 7/18 collège privé : 10/24 | 16/21 dont collège public : 6/9 collège privé : 10/12 | Validé > 50% voix délibératives Dont privées > 50% |

Le double quorum 50% de présence de membres avec voix délibérative, dont au moins 50% du collège privé étant atteint, l'assemblée pourra procéder au vote des points à l'ordre du jour.

Participation - Membres du GAL Sud Gironde excusé.e.s : 4/42 (dont 3/18 du collège public et 1/24 du collège privé) ; Membres du GAL Sud Gironde absent.e.s : 21/42 (dont 8/18 du collège public et 13/24 du collège privé) ; Équipe technique et élue : Jason Sénéca-Ferreira, Chargé de mission fonds européens, et Elodie Pollet, Chargée de mission santé et fonds européens – Philippe Corriols, Président du GAL Sud Gironde

3 invités présents : Elodie de la Grange, Directrice adjointe, Syndicat mixte Sud Gironde ; Lionel Chollon suppléant de Mathilde Feld, Députée Gironde (12e circonscription), Benoit de Bengy, Conseiller territoires référent secteurs Sud Gironde, Direction de l'Appui aux Entreprises et aux Territoires

Mise en place de la séance

Démarrage de la séance : 18h10 – Fin de la séance : 20h15

Le Président du GAL Sud Gironde, Philippe Corriols, ouvre la séance, énonce les voix délibératives par binôme et présente le déroulé de la séance.

Philippe Corriols réénonce les voix délibératives et rappelle les modalités de vote des projets : 1 projet candidat étudié selon la grille de sélection, un passage de 20 mn par porteur.se de projet (10 mn de présentation, 10 mn de question-réponse) puis 10mn de délibération en GAL.

Tout membre du comité avec voix délibérative en conflit d'intérêts avec le.la candidat.e est prié de se signaler en amont, puis de se déporter du vote, en quittant la salle lors des délibérations.

Projet n°25 – Études de développement des mobilités sur le secteur gare de Cérons et de Structuration urbaine du centre-bourg



FA 6 (T1) Projet : 120 000 €
Sollicité : 50 000 €

Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par – M. Jean Marc Depuydt, élu communautaire délégué au dispositif petites villes de demain, M. Thomas Filiatre, vice-président au tourisme à la communauté de communes Convergence Garonne, Mme Morgane Chéron, cheffe de projet petites villes de demain.

Caractéristiques – Coût total : 120 000 € – Cofinancements : 24 000 € (Fonds propres) ; 40 000 € (Sud Gironde Mobilités) ; 6 000 € (Région Nouvelle-Aquitaine) Montant FEDER 5.2. Sollicité : 50 000 € (Fiche action n°6 : Mobilité durable et solidaire) – Calendrier du projet : Du 12/09/2025 au 02/05/2026.

Présentation du projet - Face aux processus en cours, tels que, la dévitalisation des centres-bourgs ayant un rôle de centralité, le recours croissant à l'offre ferroviaire pour les déplacements de proximité, et l'urbanisation par opportunisme foncier, les élus souhaitent être accompagnés dans leurs réflexions sur le devenir du territoire communautaire, et plus particulièrement sur le secteur gare de Cérons, plus spécifiquement impacté. La gare de Cérons constitue aujourd'hui la « porte d'entrée » du territoire communautaire par le rail. En 2022, on ne compte pas moins de 382 657 voyageurs enregistrés sur la gare de Cérons. Quant à la période 2015-2019, son attractivité lui a permis d'atteindre + de 50% de voyageurs.

Échanges Q/R – Questions/réponses

- **Isabelle Deheaulme** : Je me questionne sur le montant de l'étude, comment l'expliquer ? S'agit-il de l'offre la moins-disant, ou le choix d'une offre plus chère de manière délibérée ? Par

ailleurs, comment ce montant se positionne-t-il par rapport aux prix généralement pratiqués sur le marché ?

- **Réponse :** La Communauté de Commune Convergence Garonne a reçu 8 offres en tout, pour un montant maximum reçu de 130 000 € TTC et de 80 000 €, pour la plus basse. L'objectif est de privilégier l'offre qui apporte le plus de jours de travail (118 jours) sur du traitement de données, et du SIG. L'étude de stationnement et de flux sera réalisée en même temps. Nous avons fait le choix d'un projet plus qualitatif avec un rendu très opérationnel à mobiliser dès 2026. Le bureau d'étude retenu est dans la globalité par rapport aux autres thématiques de structuration de la gare de Cérons. L'objectif ici est de chercher à couvrir le maximum de terrain afin de recueillir le plus grand volume de données possible. Le chef de projet Petites Villes de Demain pilotera l'étude accompagnée des techniciens référents, du Directeur Général des Services de Convergence Garonne, du Directeur Général Adjoint à la mobilité et aux services techniques et le Directeur Général des Services de la commune de Cérons. Il s'agira d'un travail sur une partie maquette dans la phase 3 de l'étude.
- **Isabelle Deheaulme :** Avez-vous déjà un programme d'actions à mettre en œuvre ou attendez-vous l'étude pour voir ce que vous allez développer sur le territoire ?
 - **Réponse :** Oui nous avons déjà quelques perspectives sur lesquelles nous travaillons avec la mairie de Cérons. Mais tout dépendra des perspectives financières qui ressortiront des deux premières phases de l'étude. Cela sera lié à la capacité financière de tous les acteurs qui seront impliqués dans la réalisation du projet. Sur le territoire, nous partons de 0 donc il y a tout à faire. En quelques mois, l'offre de mobilités de Sud Gironde Mobilités a structuré des choses, mais il faut des équipements complémentaires pour faire vivre cette offre.
- **Philippe Moutier :** Le projet est-il porté par la Communauté de Communes Convergence Garonne ou par la commune ou bien alors les 2 ?
 - **Réponse :** Le pilote est la Communauté de Communes Convergence Garonne, mais tous les partenaires autour sont impliqués, notamment la commune de Cérons. Au départ, la commune a porté toute seule la gestion du parking de la gare qui est aujourd'hui saturée. C'est la Communauté de Communes Convergence Garonne qui aura les capacités de porter ce projet qui inclut de multiples compétences dans différents champs de l'action publique.
- **Béatrice Baud Gous :** Un ascenseur sur les passerelles SNCF est-il prévu pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre de ce projet ?
 - **Réponse :** Il va falloir prioriser les passerelles de la SNCF et repenser la fréquentation des gares sur tout l'axe Bordeaux-Langon, mais il y'a aucune certitude que cela se concrétise en une passerelle ascenseur.
- **Lionel Chollon :** Est-ce que cette étude prendra en compte le PLUI et ne fait pas doublon ? Quelle articulation avec le projet sur Langon qui fait face à des enjeux similaires ?
 - **Réponse :** Une ZAD mobilité a été définie sur tout ce quartier dans le PLUI donc cela a été inscrit. L'objectif est d'être complémentaire des offres et services mis en place à Langon pour garantir la cohérence globale du service. L'étude commence le 12 septembre avec un premier comité de pilotage qui réunira tous les partenaires. Il y aura la réalisation d'entretiens, dont un avec la ville de Langon sur le sujet.

Délibération –

- **Francis Dussillols** souligne son accord avec Isabelle Deheaulme sur la question des coûts, qui interpellent fortement. Selon lui, les appels d'offres auprès des bureaux d'études comportent des zones d'ombre et les élus se retrouvent parfois dépendants d'un système qui peut présenter certains excès.
- **Isabelle Deheaulme** précise que le coût est de l'ordre de 1 000 € par jour, ce qui reste raisonnable.
- **Dominique Clavier** souligne qu'au vu de l'ampleur des données à traiter, cela explique le nombre de jours de travail.
- **Isabelle Deheaulme** : La qualité du résultat dépend directement des moyens investis. Réduire le nombre de jours de travail pourrait compromettre la mise en œuvre future.
- **Francis Dussillols** : Ce recours aux bureaux d'études est aussi la conséquence de la perte de compétences internes au sein des collectivités, ce qui rend les élus dépendants d'une expertise extérieure, notamment pour respecter les règles de mise en concurrence.
- **Martine Francelin** demande à quelle échéance est prévu le RER métropolitain, jugeant l'étude pertinente au regard de ce projet.
- **Réponse** : Le RER métropolitain de la ligne Bordeaux/Langon est prévu pour 2028.
- **Dominique Clavier** : Nous sommes en contact avec des entreprises pour le développement de zones. Le sujet de la mobilité est intéressant par rapport à des entreprises, car les cadres viennent souvent de Bordeaux, donc cela conditionne l'implantation des entreprises. Deux zones sont situées à proximité (5 km) de la gare de Cérons, ce qui représente un enjeu majeur pour la Communauté de communes Convergence Garonne.
- **Patrick Séquier** : Qu'en est-il du dernier kilomètre pour aller de la gare de Cérons et à l'hôpital de Cadillac ?
 - **Réponse** : Le Syndicat Sud Gironde Mobilités a mis en place une navette pour répondre à ce besoin.
- **Anne Troquart** : Cela questionne sur le bilan carbone. À 120 000€, on espère que le bureau d'études va répondre à cette question, si le recours au train permet de réduire les émissions, il convient également de prendre en compte l'impact lié aux matériaux de construction et aux aménagements réalisés.

Conflit d'intérêts –

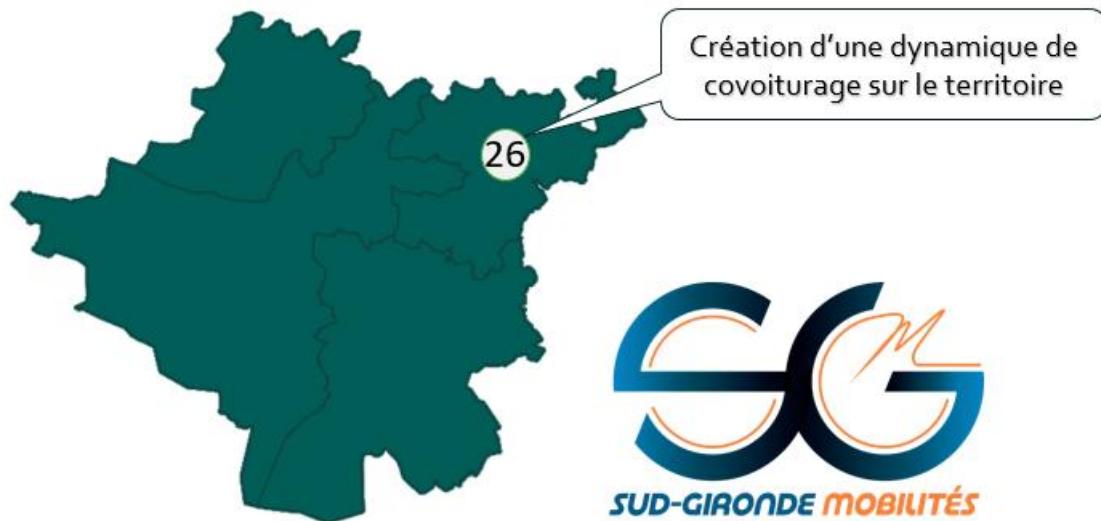
Dominique Clavier, Bernard Dreau ne participe pas au vote en raison de conflit d'intérêts

Vote – Philippe Corriols procède au vote à l'opportunité du projet n°25 :

| Voix délibératives | Abstention pour conflit d'intérêts | Note moyenne | Avis |
|--------------------|--|--------------|------------------|
| 14 | 2 Dominique Clavier, Maire de Pujol sur Ciron, Bernad Dreau, Adjoint à la Mairie de Cadillac sur Garonne | 22/35 | Favorable |

Double quorum validé – ACI vérifié - Avis favorable (total \geq 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts \geq total)

Projet n°26 – Création d'une dynamique de covoiturage sur le territoire



FA 6 (T2) Projet : 350 000 €
Sollicité : 100 000 €

Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par – M. Benoit Carrère, Directeur général des services du Syndicat Sud Gironde Mobilités

Caractéristiques – Coût total : 350 000 € – Cofinancements : 250 000 € (Fonds propres). Montant FEDER 5.2. Sollicité : 100 000 € (Fiche action n°6 : Mobilité durable et solidaire) – Calendrier du projet : Du 01/09/2025 au 31/08/2027.

Présentation du projet - Il s'agit de développer le covoiturage sur le territoire de Sud Gironde Mobilités et de la Communauté de Communes du Bazadais sous tous ses aspects : l'aménagement, services et animations. L'objectif est de limiter le nombre de voitures individuelles sur le territoire, d'améliorer la qualité de l'air, de diminuer les bouchons et de rompre l'isolement de certaines populations en proposant de créer une dynamique de covoiturage via les générateurs de flux que ce sont les employeurs et la solidarité des habitants. Des outils seront pour cela à développer comme la mise en

place d'un covoiturage dynamique avec des hubs dispersés sur le territoire, qui limite les contraintes actuelles du covoiturage, qui favorise également la desserte d'un plus grand nombre d'habitants et offre plus de destinations, mais également la garantie retour en TAD, l'animation de communautés et une aide financière délivrée aux covoitureurs, via un site Cap Covoit optimisé.

Échanges Q/R – Questions/réponses

- **Louis de Sabran Ponteves** : Le service de covoiturage est-il payant pour les utilisateurs ?
 - **Réponse** : Sud Gironde Mobilités va diversifier les formes de récompenses proposées. Si une incitation financière est bien prévue, d'autres gratifications pourront également prendre la forme d'avantages culturels ou sportifs. Un système de "banque du temps" sera mis en place : le temps consacré au développement du covoiturage donnera droit, en retour, à des services rendus, notamment dans une logique d'échanges intergénérationnels.
- **Patrick Séquier** : On retrouve sur le territoire Cap'Covoit depuis plusieurs années.
 - **Réponse** : La fréquentation demeure modérée, bien qu'un peu supérieure à la moyenne des covoiturages locaux. Actuellement, 200 destinations sont proposées. Toutefois, il reste difficile d'assurer un suivi précis une fois que les usagers ont pris contact entre eux, en l'absence de véritable traçabilité. Des solutions sont prévues pour y remédier : géolocalisation, incitations financières et garanties de retour via le TAD en cas de difficulté avec le covoiturage. Des parkings barriérés seront également aménagés en gare, avec un accès prioritaire pour les covoitureurs, en particulier dans les pôles d'échanges multimodaux. Si Cap Covoit avait déjà amorcé une logique incitative, celle-ci restait limitée. À présent, une dizaine de lignes de covoiturage vont être déployées, permettant de renforcer l'intermodalité en cohérence avec la nouvelle offre de mobilité
- **Patrick Séquier** : Qu'en est-il de l'aspect juridique de votre projet ?
 - **Réponse** : Le cadre assurantiel est bien défini pour le covoiturage. Il y aura un règlement intérieur. En cas de difficulté, on peut exclure les personnes qui ne respectent pas ce règlement.
- **Anne Troquart** : Que prévoyez-vous pour l'écosystème de transport connecté. Quelle sera la couverture réseau dans un milieu rural ?
 - **Réponse** : Les lignes de covoiturage sont dans des zones très fréquentées où il y a normalement du réseau. Un référent local sera accompagné par l'animateur de covoiturage que l'on peut appeler + un guichet unique de la mobilité pour tous les services de SGM. L'étude a déjà commencé en interne pour les flux grâce à l'opérateur Orange. Mais cela ne veut pas dire que, sur ces lignes, les gens vont adhérer au service.
- **Martine Francelin** : Il est très important que les communes relaient l'information et surtout dans les petites communes.
 - **Réponse** : Nous procéderons au développement d'une offre de TAD sur point d'arrêt, de TUS, de vélo et de covoiturage. 4 possibilités de déplacement, même en zone rurale. Des campagnes vont être lancées sur les réseaux sociaux pour savoir quelles personnes utilisent le covoiturage et institutionnaliser tous les groupes informels qui existent aujourd'hui.
- **Danielle Barreyre** : On retrouve ce genre d'initiative dans d'autres régions, notamment dans le Massif central.

Délibération –

- **Francis Dussillois** : Il est essentiel de garantir la sécurité des points d'arrêt, en particulier pour le stationnement des vélos, qu'ils soient électriques ou classiques. Le principal frein au développement de la mobilité cyclable reste en effet le risque de vol. Une autre difficulté concerne l'intermodalité : comment permettre aux usagers d'emporter leur vélo lors de leurs déplacements ? Aujourd'hui, la SNCF ne facilite pas cette pratique, rendant quasi impossible le transport des vélos dans les trains. Un important travail de sensibilisation et d'animation est donc nécessaire pour faire évoluer les mentalités, dans un territoire encore fortement marqué par la culture de la voiture individuelle. Ce projet représente ainsi un investissement à la fois utile et incontournable pour l'avenir du territoire.
- **Patrick Séquier** : La mise en place d'un modèle similaire dans les Deux-Sèvres n'a pas été concluante, notamment en raison du coût élevé. Il serait préférable de démarrer sur un périmètre limité, puis d'évaluer son efficacité avant un déploiement plus large.
- **Anne Troquart** : Je m'interroge sur la viabilité du projet et j'ai le sentiment que l'on risque d'aller trop vite, sans avoir posé toutes les bases nécessaires. Il faudrait d'abord s'assurer que le territoire est suffisamment prêt.
- **Bruno Marty** : Nous avions évoqué la mise en place de deux boucles de transport entre La Réole et Gironde-sur-Dropt. Or, en seulement une semaine, la fréquentation a été telle qu'un renforcement de la ligne s'est avéré nécessaire, certains usagers ne pouvant même plus monter dans le bus. Ce scénario, que nous envisagions de manière encore hypothétique, s'est révélé être un succès au-delà de nos attentes.
- **Philippe Moutier** : La boucle récemment mise en place enregistre déjà une utilisation très significative. À l'échelle de l'ensemble des communautés de communes, la nouvelle offre de transport vient tout juste d'être déployée. Le covoiturage s'inscrit comme un projet complémentaire, à considérer dans une vision globale de la mobilité. L'objectif prioritaire de Sud Gironde Mobilités est de désenclaver les zones rurales et de garantir à tous les habitants du territoire des solutions de déplacement adaptées, quel que soit le mode de transport choisi. Il s'agit d'un projet ambitieux, mais solidement encadré et porté par une véritable stratégie d'animation.
- **Alice Monier** : Je trouve que c'est beaucoup pour un seul et même projet. Aujourd'hui il est difficile de se séparer de la voiture pour les personnes habituées. Les lignes de transport sont déjà un changement à digérer, cela fait beaucoup de choses à intégrer pour les personnes et cela demande un changement des mentalités.
- **Isabelle Deheaulme** : Les boucles Gironde-sur-Dropt/la Réole permettent la mobilité sur le territoire et permettent à des personnes extérieures au territoire de venir sans utiliser la voiture.

Conflit d'intérêts –

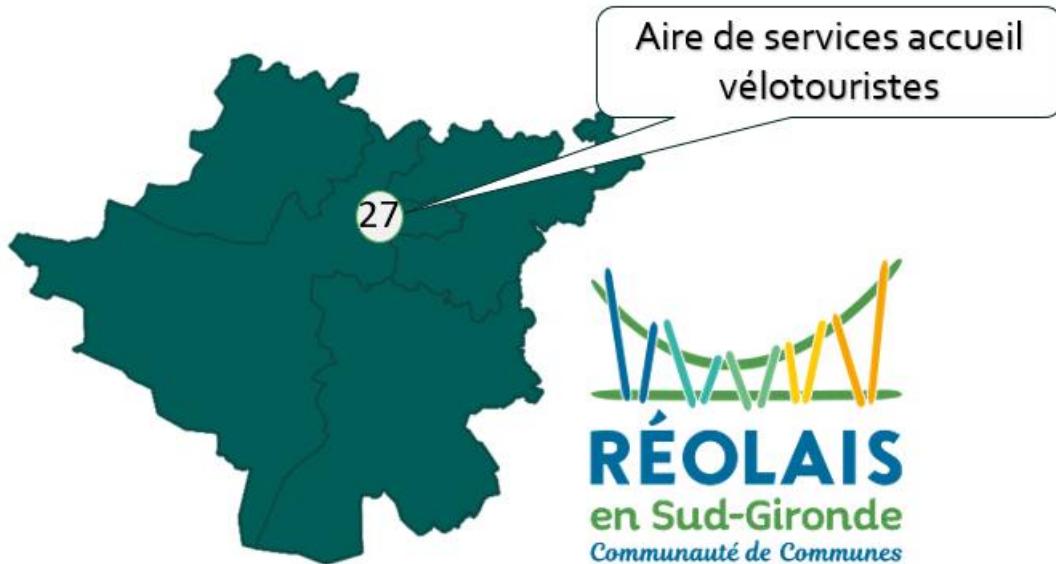
- Vote** – Philippe Corriols procède au vote à l'opportunité du projet n°26 :

| Voix délibératives | Abstention pour conflit d'intérêts | Note moyenne | Avis |
|--------------------|------------------------------------|--------------|------------------|
| 16 | 0 | 25/35 | Favorable |

Double quorum validé – ACI vérifié - Avis favorable (total \geq 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts \geq total)

Dominique Clavier est excusé et quitte la séance.

- Projet n°27 – Création d'une dynamique de covoiturage sur le territoire**



**FA 6 (T3) Projet : 72 904 €
Sollicité : 26 159 €**

Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par – M. Aurélien Tazuin, adjoint à la mairie de Fontet, Mme Hélène Darrière, chargée de développement économique à la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, Mme Émilie Cimolino, chargée d'accompagnement des projets territoriaux de l'office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers

Caractéristiques – Coût total : 72 904.33 € – Cofinancements : 14 580.87 € (Fonds propres) ; 32 163.50 € (ADEME). Montant FEDER 5.2. Sollicité : 26 159.96 € (Fiche action n°6 : Mobilité durable et solidaire) – Calendrier du projet : Du 09/04/2025 au 31/12/2025.

Présentation du projet - Le projet s'inscrit dans la stratégie du développement du tourisme à vélo à l'échelle de l'Entre Deux Mers. Une étude d'opportunité a effectivement été menée par l'Office du Tourisme (englobant 7 Communauté de Communes) pour l'implantation de services à destination des cyclotouristes. La Commune de Fontet a été identifiée comme point important à équiper pour développer le tourisme à vélo sur le territoire. Le projet vise à installer une aire de services sur la commune de Fontet, à l'entrée de la Halte Nautique et à proximité immédiate de la piste Roger Lapébie - Canal des 2 Mers. La halte nautique se trouve sur l'EuroVélo 3 - La Scandibérique et sur le tracé du Canal des 2 Mers à Vélo.

Échanges Q/R – Questions/réponses

- **Sophie Tristant** : Les sanitaires proposés par Toopi Organics nécessitent un entretien et une collecte particulière avec un budget de fonctionnement récurrent. Est-ce que cela a été budgétisé ?
 - **Réponse** : Les frais de fonctionnement sont pris en charge par la commune de Fontet.
- **Philippe Corriols** : Pouvez-vous en dire plus sur l'assistance pour les usagers ?
 - **Réponse** : Il est prévu une première assistance avec un accompagnement délocalisé. Il s'agit là du premier réflexe pour trouver une solution. Si le problème est plus grave, la mairie prend le relais sur le terrain. Le contrat prévoit aussi des interventions de l'entreprise pour faire de la maintenance ou remplacer des pièces défectueuses. Ce module est ouvert de 8h à 20h en semaine, avec une astreinte des services techniques avec des élus en soutien le weekend.
- **Martine Francelin** : J'apprécie énormément ce projet. Le bâtiment proposé est un conteneur réhabilité ?
 - **Réponse** : Oui l'entreprise travaille avec de la réhabilitation de conteneur dans une logique d'économie circulaire. L'entreprise qui est située à la Rochelle est une start-up qui s'est lancée sur cette thématique pour réduire au maximum l'impact carbone.
- **Martine Francelin** : Qu'en est-il du fonctionnement de l'équipement en libre-service ?
 - **Réponse** : Il s'agit bien d'un accès en libre-service pour les utilisateurs, il n'y a pas de salarié à l'intérieur.
- **Sophie Tristant** : Quelle est la capacité maximum de vélos sécurisés ?
- **Réponse** : On peut y stocker 8 vélos. Ce projet est une très belle opportunité pour une petite commune comme Fontet. Il s'agit d'étoffer le service rendu à la population locale et aux voyageurs en complétant l'aire de repos.

Délibérations

- **Sophie Tristant** : Ce genre de fonctionnement permanent a un certain budget à prendre en compte pour l'entretien de toilettes de ce type. Est-ce que cela sera tenable à long terme ?
- **Francis Dussillois** : Je m'interpelle par la proximité de cette aire avec une zone habitée. Il ne faut pas qu'un tel équipement soit isolé.

Conflit d'intérêts –

Philippe Corriols et Bruno Marty ne participent pas au vote en raison de conflit d'intérêts

- Vote** – Philippe Corriols procède au vote à l'opportunité du projet n°27 :

| Voix délibératives | Abstention pour conflit d'intérêts | Note moyenne | Avis |
|--------------------|---|--------------|------------------|
| 13 | 2 Philippe Corriols, Président du GAL, élu à la Mairie de Morizes, Bruno Marty, Maire de la Réole | 25/35 | Favorable |

Double quorum validé – ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)

Propositions de mouvement d'enveloppe

- Mouvement d'enveloppe :**

Le transfert n'est autorisé qu'entre fiches relevant d'un même type de fonds (FEADER-LEADER ou FEDER). Ce mécanisme permet de réabonder les enveloppes les plus sollicitées, comme la fiche action 3 « attractivité touristique, patrimoniale et culturelle », qui connaît actuellement un déficit de 67 633 € en raison d'un nombre de projets votés supérieur aux crédits disponibles. Cette opération de transfert peut être réalisée une fois par an, avec la possibilité d'effectuer plusieurs mouvements d'enveloppes simultanément.

Proposition de mouvement enveloppe FEDER :

- Abonder la fiche action 1 « développer une approche territoriale de la santé » : compte tenu de la forte sollicitation et de l'épuisement quasi total de l'enveloppe actuelle, il est proposé d'y ajouter **40 000 €** afin de garantir le financement des projets à venir.
- Abonder la fiche action 3 « attractivité touristique, patrimoniale et culturelle » : pour compenser la surconsommation constatée, il est proposé de transférer **243 056 €**. Ce financement permettra de soutenir deux projets déjà inscrits :
 - La renaturation du parc des écoles, porté par la commune de Preignac.
 - Destination : Sauternes, place forte du baroque, porté par l'association Les Fils du Tonaire.
- Origine du financement : **83 056 €** seront transférés depuis l'enveloppe de la fiche action 6 « mobilité durable et solidaire » et **200 000 €** depuis la fiche action 9 « ingénierie thématique ».

| FA | FONDS | ENVELOPPE | MONTANT OPPORTUNITÉ | ENVELOPPE RESTANTE | ENVELOPPE DISPONIBLE | TRANSFERT 2025 | ENVELOPPE REACTUALISÉE |
|--|------------|-----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|-------------------|------------------------|
| FA 01 Développer une approche territoriale | FEDER 5.2. | 450 000,00 € | 400000 | 50 000,00 € | 11 % | 40 000 € | 90 000,00 € |
| FA 02 Bien vieillir en Sud Gironde | FEDER 5.2. | 370 000,00 € | 260000 | 110 000,00 € | 30 % | | 110 000,00 € |
| FA 03 Attractivité touristique, patrimoniale et culturelle | FEDER 5.2. | 500 000,00 € | 567633,32 | 67 633,32 € | -14 % | 243 056 € | 175 422,68 € |
| FA 06 Mobilité durable et solidaire | FEDER 5.2. | 358 056,00 € | 175000 | 183 056,00 € | 51 % | -83 056 € | 100 000,00 € |
| FA 09 Ingénierie thématique | FEDER 5.2. | 400 000,00 € | 123126,46 | 276 873,54 € | 69 % | -200 000 € | 76 873,54 € |
| FA 10 Coopération transnationale et intertoto | FEDER 5.2. | 115 000,00 € | 0 | 115 000,00 € | 100 % | | 115 000,00 € |
| | | 2 193 056,00 € | 1525759,78 | 667 296,22 € | 30 % | | 667 296,22 € |

Propositions mouvement enveloppe FEADER :

- Renforcement des crédits sur les fiches action 5 « alimentation territoriale et durable » et 8 « structuration de filières durables », déjà mobilisées à plus de 50 %.
- Transfert depuis la fiche action 4 « promouvoir des pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire », actuellement faiblement sollicitée.

- Transfert de crédits depuis la fiche action 7 « santé environnementale », dont l'enveloppe reste, à ce jour, non consommée.
- Abondement des fiches action 5 « alimentation territoriale et durable » et 8 « structuration de filières durables », déjà mobilisées à plus de 50 %.

Scénario A :

- **Philippe Corriols** : La question pour cette proposition est de savoir si on décide de toucher ou non à la fiche action 4 sur l'économie sociale et solidaire.
- **Martine Francelin** : Il y a peu de consommation de l'enveloppe sur la fiche action portant sur l'économie sociale et solidaire actuellement, il n'y a que très peu de projets qui arrivent.
- **Philippe Corriols.** : Il a été discuté de la constitution d'un groupe de travail pour travailler sur ce sujet.
- **Sophie Tristant** : Il y a un manque de communication sur ces enveloppes, il faudrait communiquer sur ces sujets pour soutenir des projets existants qui manquent justement de moyens. Mais comment connecter des besoins/opportunités/envies avec cette enveloppe ? Même avec ce scénario, il reste une enveloppe suffisante.
- **Isabelle Deheaulme** : Il convient de rester attentif à la date de clôture du programme, qui approche, afin de disposer du temps nécessaire pour déployer pleinement la stratégie de communication.

Retrait :

- Fiche action 4 « promouvoir des pratiques innovantes et l'ESS » : **- 100 000€**
- Fiche action 7 « santé environnementale » : **- 80 000 €**

Apport :

- Fiche action 5 « alimentation territoriale et durable » : **+ 100 000 €**
- Fiche action 8 « structuration de filières durables » : **+ 80 000 €**

| FA | FONDS | ENVELOPPE | % ENVELOPPE DISPONIBLE | TRANSFERT 2025 | ENVELOPPE REACTUALISEE | % ENVELOPPE DISPONIBLE |
|--|--------------|--------------|------------------------|-------------------|------------------------|------------------------|
| FA 04 Promouvoir des pratiques innovantes et l'ESS | FEADER-LEADE | 300 000,00 € | 91 % | -100 000 € | 172 251,46 € | 57 % |
| FA 05 Alimentation territoriale et durable | FEADER-LEADE | 300 000,00 € | 41 % | 100 000 € | 223 415,45 € | 74 % |
| FA 07 Santé environnementale | FEADER-LEADE | 180 000,00 € | 100 % | -80 000 € | 100 000,00 € | 56 % |
| FA 08 Structuration de filières durables | FEADER-LEADE | 375 000,00 € | 40 % | 80 000 € | 230 000,00 € | 61 % |
| FA 11 Animation, gestion et communication | FEADER-LEADE | 471 983,00 € | 73 % | | 342 345,90 € | 73 % |

Scénario A retenu à l'unanimité par les membres du GAL.

Points divers et calendrier prévisionnel

Visite de chantier rénovation du clocher et de la flèche de la collégiale d'Uzeste

À la suite de la sélection du projet de rénovation du clocher et de la flèche de la collégiale d'Uzeste, validée lors du comité de programmation du GAL Sud Gironde en date du **jeudi 13 mars 2025**, nous souhaiterions proposer aux membres du GAL une visite de chantier afin de valoriser cette initiative patrimoniale soutenue dans le cadre du programme LEADER.

Cette visite sera l'occasion de :

- Découvrir in situ l'état d'avancement des travaux et les spécificités techniques de cette restauration,
- Rencontrer les acteurs mobilisés autour du projet (maîtrise d'ouvrage, entreprises, artisans du patrimoine, etc.),
- Mieux appréhender les enjeux culturels, historiques et touristiques liés à ce site emblématique du Sud Gironde,
- Favoriser des échanges constructifs entre les membres du GAL autour des projets accompagnés.

Nous vous proposons de planifier cette rencontre aux dates suivantes :

- Mercredi 17 septembre 16h
- Jeudi 18 septembre à 18h30
- Mercredi 1er octobre 16h
- Jeudi 2 octobre à 18h30

Envoie du sondage le 10/09/2025 aux membres du GAL

Programmation – 6-7 octobre 2025 – Congrès national des GAL

Comme chaque année, LEADER France organise le Congrès national des Groupes d'Action Locale (GAL). En 2025, **cap sur Bourg-en-Bresse les 6 et 7 octobre**. Cet évènement sera l'occasion de partager idées, bonnes pratiques et projets innovants. Cette année, deux Assemblées Générales seront organisées : une Assemblée Générale Extraordinaire, consacrée à l'adoption des nouveaux statuts de l'association, et une Assemblée Générale Ordinaire.

Programmation – 7-8 octobre 2025 – Comité de suivi des programmes européens

Le Comité de suivi des programmes européens, dont la Région Nouvelle-Aquitaine a la responsabilité, se réunira **les 7 et 8 octobre 2025 à Arcachon**. Ce comité réunit tous les partenaires : services de l'État, Départements, divers organismes institutionnels avec une délégation de la Commission européenne. L'objectif est de valider l'avancée des programmes, les éventuels ajustements à faire, sous le contrôle de la Commission européenne.

Calendrier prévisionnel – Prochains comités : le 14 octobre et le 9 décembre à la Réole.

Approbation du compte rendu

Compte-rendu approuvé par le Président du GAL Sud Gironde, Philippe Corriols.

